

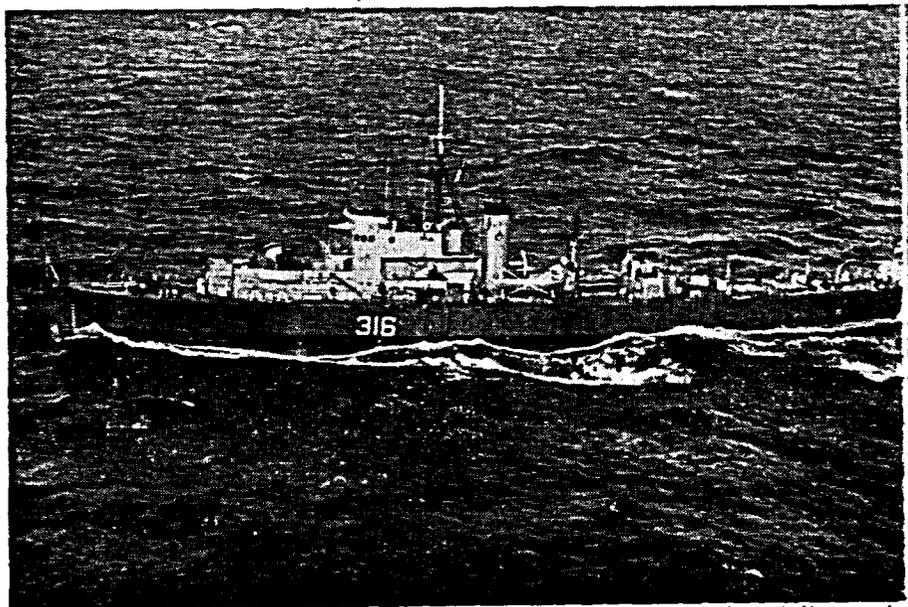
Le Canada prête trois frégates à la Norvège

LE 20 décembre 1955, le Gouvernement canadien et le Gouvernement norvégien concluaient par un échange de notes entre le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, et l'ambassadeur de Norvège au Canada, Son Excellence M. A. C. Gunneng, un accord en vue du prêt par le Canada à la Norvège de trois frégates de la classe Prestonian. Il s'agit des frégates anti-sous-marines modernisées *Penetang*, *Prestonian* et *Toronto*.

Ces navires, qui appartenaient à la réserve de la Marine royale du Canada, feront immédiatement partie de la force de première ligne de l'OTAN. Leur transfert démontre que le Gouvernement canadien continue d'appuyer rigoureusement l'OTAN et met en lumière la coopération qui existe entre les partenaires libres et égaux de l'OTAN et qui a permis à l'Organisation d'en arriver à son stade actuel d'efficacité en tant que préventif contre l'agression.

Le premier navire à être transféré par la MRC à la Marine royale norvégienne a été le *Penetang*. Au cours d'une cérémonie à Halifax le 25 janvier, M^{me} Gunneng a donné au *Penetang* le nouveau nom de *Draug*. A Oslo, premier port d'escale en Norvège, sera offerte à bord du navire, pour les représentants de la presse et de la radio, une réception à laquelle participera l'ambassadeur du Canada en Norvège, M. C. A. Ronning.

Le transfert du *Prestonian* et du *Toronto* devraient s'effectuer à Halifax à la fin de mars. Ils recevront les nouveaux noms respectifs de *Troll* et *Garm*, appellations qui comme celle de « *Draug* » sont traditionnelles dans la Marine norvégienne.



KNM « DRAUG »

Photo: Défense nationale

Le
Esprit
L'
de l'As
deux fi
la conf
de l'U
Affaire
milieu
session
Unies;
l'ordre
sembla
dans c
versées
dans le
gouver
Au
confian
général
de pro
chez c
demeu
attach
pas de
amélio
parais
froide
ocasi
autres
la dis
avaier
L
férend
conce
la dix
n'a in
en pr
maier
Dura
par l
l'Est
au se